

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2024 à 18h30

Commune déléguée de VIRE

Education

26 - Demande de subvention Caf Reaap 2024.

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Animation et d'Appui à la Parentalité) est un dispositif initié par la Caf qui promeut l'animation d'actions animées par les acteurs liés à la petite enfance et à la parentalité d'un territoire. Ce réseau est animé par la référente famille du centre social en co pilotage d'un agent du CCAS. Antérieurement, il était copiloté par les deux référentes des deux centres sociaux. Il est rappelé que le Centre Social Charles Lemaître n'avait pas demandé de subvention REAAP sur les années 2021 (incertitude liées au COVID et absence de référente Famille) et 2022 (la demande avait été fait par le CS A Morgan).

La subvention 2024 porte sur les 4 actions suivantes :

- * cafés parents (récurrence : chaque semaine sur divers sites en périodes scolaires),
- * Semaine Nationale Petite Enfance (Semaine Nationale de la Petite Enfance du samedi 16 au samedi 23 mars 2024 / Thème : Viens je t'emmène! Se laisser guider par l'enfant).
- * Ateliers parents enfants cirk'voltés (chaque lundi soir en périodes scolaires).
- * Atelier éveil petite enfance (chaque mercredi après midi en période scolaire).

Le coût total de ces actions s'élève à 5789 € et la subvention totale demandée (Caf, MSA, Conseil départemental) est de 4540€.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240301-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024 Publication : 01/03/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Délibération n°2024/02/21/26 du 21 février 2024 à 18h30









Considérant l'avis favorable de la Commission Education du 18 janvier 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire à solliciter la subvention auprès de la CAF du Calvados
- D'autoriser Madame la Maire à signer convention correspondante avec la CAF du Calvados pour l'année 2024.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	45	10
Vote Pour	45	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET Nicole DESMOTTES

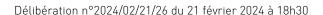
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240301-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024 Publication : 01/03/2024









REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 35

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 02

Le 21 février 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 15 Février 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 15 Février 2024.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	X			
MALOISEL Gilles	X			
VELANY Guy	X			
CHÉNEL Fernand	×			
GALLIER Pierre-Henri	×			
MAINCENT Lyliane		×		Pierre-Henri GALLIER
GOETHALS Corentin	X			
ROSSI Annie	X			
PICOT Régis	X			
MADELAINE Catherine	×			
OLLIVIER Valérie	×			
DROULLON Joël	×			
BAZIN Lucien	×			
LEMARCHAND Marie-Claire	×			
FOUBERT Françoise	X			
BALLÉ Marie-Noëlle	X			
CORDIER Marie-Ange	X			
ROBBES Martine	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			
DUMONT Eric		X		Jacques COURTEILLE
COIGNARD Cindy éception - Ministère de l'Intérieur	X			
017MA240ÉON6-Philippe	X			
file exécutoire LETELLIER Nadine r le préfet : 01/03/2024		X		Valérie OLLIVIER

Publication: 01/03/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/02/21/26 du 21 février 2024 à 18h30



LELARGE Michel	×			
RENAULT Dimitri	×			
MOREL Marie-Odile		X		Martine ROBBES
GOSSMANN Patrick	×			
BLANC Meiggie		X		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud			X	
COURTEILLE Jacques	×			
MASSÉ Aurélie		×		Régis PICOT
BINET Samuel	×			
BEDEL Sandra		×		Dimitri RENAULT
LEFOUR Tony		×		Gilles MALOISEL
ROBLIN Sylvie	×			
LEFEBVRE Yoann			×	
MARTIN Pascal	X			
PIGAULT Jane	X			
COUASNON Serge	X			
DUVAUX Maryse	×			
DUBOURGUAIS Roselyne	×			
FAUDET Olivier		X		Pascal MARTIN
RENAULT Régine		X		Maryse DUVAUX
TOULUCH Jean-Claude	×			
LABROUSSE Sabrina	×			
ALLEGRE Gilles	×			
LAURENT Françoise	×			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240301-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2024 Publication : 01/03/2024





